



Parc national
du Mercantour

MERCANTOUR

LE JOURNAL DU PARC NATIONAL DÉCEMBRE 2023



Sommaire

LA PAROLE À

- Sandra, une battante des alpages... 3

LES VALLÉES

- Ubaye / Verdon 4
- Haut-Var Cians 6
- Vésubie 8
- Roya-Bévéra 9
- Tinée 10



Etzady Robert, PNM

LA CHARTE

- La Charte du parc, évaluée après douze ans 12



Jung Marion, PNM



Fabien Dal Vecchio

DOSSIER

- La Rice, un projet transversal emblématique pour le Parc national 14

À LA LOUPE

- Le gypaète barbu 20

CARNET DU NATURALISTE 22



Blanc Jacques, PNM

UN MOT SUR...

- La tempête Aline 24

Journal d'information du Parc national du Mercantour automne-hiver 2023 – Directrice de la publication : Aline Comeau – Comité éditorial : Mathieu Ancely, Maud Barrel, Emmanuel Gastaud, Elena Maselli, Boris Opolka, Nathalie Siefert – Réalisation agence Kaolin, 123, rue du Cherche-midi, 75015 Paris. www.agencekaolin.com – Éditeur délégué : Frédéric Fonfroide de Lafon – Rédaction : Carole Riegel – Conception graphique et mise en page : Anaïs Vinagre – Secrétariat de rédaction : Emmanuel Cauchois – Illustrations : Quentin Dubourg, Photographies Rice : Fabien Dal Vecchio www.visionature.com. Photo de couverture : Roger De Marfa/iStockphoto - 4^e de couv : PNM – Imprimé par Chevillon, Sens (89).





Mon père était éleveur. Il avait 380 brebis. Les choses de la vie font qu'il est tombé malade et c'est mon frère qui a repris la suite.

Le Parc national donne la parole à ceux qui vivent et travaillent dans le Mercantour

SANDRA une battante des alpages...

La bergère module dans les aigus son *prrr prrr* ! Comme un fouet, le cri claque, traverse l'air, aiguillonne le troupeau qui se reforme. Les brebis trottent vite, talonnées par les chiens. Leurs sonnailles résonnent loin.

« Ce qu'on craint tous, c'est l'attaque de nuit, la meute de quatre ou cinq loups qui t'arrive dessus. Et le pire pour nous les bergers, ce sont les gros orages, quand y'a la grêle, on est les premiers sous la foudre, et il faut rester sous la pluie, on rentre pas à la cabane, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente. Après la pluie, y a le brouillard. On va chercher les brebis à la sonnaille. Tu travailles tout à l'oreille, t'as pas ta vue, juste au son. La météo c'est hard. Il faut avoir du caractère. Voilà. Si t'as pas de carafon, c'est compliqué, c'est un métier d'homme. Tourner une brebis de 60 kg, il faut du physique. Le dénivelé, les bêtes à soigner. Mais c'est bien. T'as quand même un capital énorme entre les mains, faut s'en occuper comme il faut. Je connais pas mal de bergères qui sont seules. Les nanas, c'est des warriors. Des guerrières. »

Sandra Ocelli est née avec les brebis. « Mon père était éleveur. Il en avait 380. Les choses de la vie font qu'il est tombé malade et c'est

C'est génial d'être en haut, d'être dehors. C'est pas morose comme métier, ta journée sera jamais la même que la veille, c'est pas la routine.

mon frère qui a repris la suite. Quand j'ai commencé, j'ai fait des estives seule. Après j'ai rencontré mon mari, berger. Ça fait huit ans qu'on est sur le Petit Restefond et Terres Pleines. C'est haut, 2 800 mètres. Nos brebis sont six mois dans le Vaucluse, six mois ici, dans le parc ; c'est un troupeau transhumant. On a un enfant. Il a toujours fait les étés en montagne depuis qu'il est bébé. À 6 heures on est aux bêtes, on suit le soleil. On fait les soins, le tour des brebis, puis on part garder. En juillet il fait chaud, les brebis chôme, tu restes avec elles. Y'a des bergers qui lisent, qui font des mots fléchés, moi je crochète, je fais des bonnets. Et ma sieste. Je mange que des bêtises, un bout de saucisson, un Kinder Bueno, c'est excellent ! À 17 heures, les brebis repartent manger. Là tu gardes jusqu'à la nuit.

C'est génial d'être en haut, d'être dehors. C'est pas morose comme métier, ta journée sera jamais la même que la veille, c'est pas la routine. Pour moi, le pastoralisme, il est essentiel, on entretient, on recherche l'équilibre avec la montagne. Ça attire les jeunes, y'a du renouvellement. Mais si t'as pas la passion, la passion de la brebis, ça peut pas marcher. Nous, on n'est pas aux 35 heures, t'as pas samedi dimanche de congé, avec le petit jour de récupération... » •

UBAYE / VERDON



Le vallon du Lauzanier et le lac d'Allos : une gestion main dans la main

La gestion conjointe et réussie de deux grands sites emblématiques par le Parc national et les communes prouve que l'économie touristique et la préservation du territoire peuvent être conciliées.



Le cas d'école du vallon du Lauzanier

En 2013, sur la petite route d'accès au vallon du Lauzanier (Val d'Oronaye), la commune et le Parc national mettent en place des solutions conjointes afin de réguler les flux croissants de véhicules qui suscitent stress et mécontentement des visiteurs, des élus et des habitants. Une navette est alors expérimentée sur 5 km durant les pics de fréquentation estivale, entre 9 h 30 et 17 heures, avec person-

nel d'accueil et tickets. Le dispositif, élaboré par le Parc national, est financé à hauteur de 75 000 € au bénéfice de Val d'Oronaye, grâce au fonds Leader de soutien européen aux communes rurales. Avec plus de 6 000 voyageurs en un mois, c'est un succès. Il est pérennisé depuis dix ans. La navette est aujourd'hui gratuite et prise en charge à l'échelle intercommunale, permettant même au public de partir de Barcelonnette pour une journée au

lac du Lauzanier, sans voiture. « Les compteurs piétons enregistrent 40 000 personnes en trois mois sur ce site. La navette a sécurisé les touristes et supprimé les conflits d'automobilistes. L'ambiance est plus apaisée, même les bergers sur les hauteurs nous le disent », raconte Xavier Fribourg, chef du service territorial Ubaye-Verdon du Parc national.

Le lac d'Allos, un modèle du genre

Au lac d'Allos, plus grand lac naturel d'altitude d'Europe et joyau du Haut-Verdon, l'augmentation de la fréquentation engorge la route de 8 km reliant le village et le parking de 180 places, départ d'une randonnée de 45 minutes vers le lac. Dérangement de la faune, conflits au parking, érosion des sentiers par les passages incessants, bivouacs tassant le sol, feux non autorisés, un pic de 60 000 personnes enregistrées en 2020 et la dégradation du site alarment les élus locaux, le Parc national et les habitants inquiets pour leur patrimoine. « Il devenait urgent de gérer les flux. Avec les élus, on a décidé de faire descendre les pics de 1 700 personnes par jour à 600 ou 800, ce qui est déjà beaucoup pour un site naturel », explique Xavier Fribourg.

La commune se mobilise, avec une augmentation des horaires de péage et des tarifs d'accès, une limitation des places du parking du haut, et un parking gratuit de déstassement plus bas, offrant une belle randonnée alternative de deux heures et demie pour arriver au lac. Des réservations en ligne du parking sont proposées, et un panneau lumineux informe le public plusieurs kilomètres en aval. Le Parc national subventionne des travaux d'économie énergétique du refuge et maintient une forte présence sur les hauteurs pour limiter les bivouacs, interdire les feux et les chiens, et sensibiliser les visiteurs dont le nombre est de 35 000 par été.

Un nouveau succès, « mais désormais, c'est sur toute l'année que les fréquentations augmentent, observe Xavier Fribourg. Or, l'hiver, la faune est très vulnérable, les dérangements affaiblissent les animaux qui dépérissent ou meurent. On va donc devoir prolonger la gestion des flux. » •

Il faut saluer le courage de la commune d'Allos qui s'est donné les moyens de protéger son lac.



François Breton, PNMI

L'esprit de la Charte à la lettre

« Le travail des agents de terrain est considérable, souligne Xavier Fribourg, chef du service territorial Ubaye-Verdon du Parc national. Grâce à eux, le parc est ancré dans la vie de la montagne et acquiert des éléments de connaissance sur l'écologie des espèces, l'état de conservation des milieux, l'impact précis des activités humaines. On peut donc faire cohabiter des vallées vivantes et une nature préservée ; c'est possible. Et quand c'est nécessaire, nous tirons le signal d'alarme pour protéger la biodiversité. Protéger et accueillir paraît contradictoire, mais c'est l'ADN des parcs, c'est un service public, c'est ce que l'État nous demande, mais nous ne pouvons pas réussir sans les habitants.

Nous savons que le territoire est polarisé par une économie touristique et agricole qui fait vivre du monde, et que ces patrimoines qu'on protège leur appartient, c'est leur vallée. Nous n'interdisons pas l'accès à la montagne. Nous cherchons avec tous les partenaires locaux des solutions compatibles et durables avec les enjeux de conservation, des modes de régulation partagés. Concevoir des réponses ensemble, avec une grille de lecture commune, conjuguer nos énergies pour rester dans des vallées accueillantes où l'on vit bien, avec une économie qui ne doit plus se construire aux dépens de l'environnement, c'est possible.

L'esprit de la Charte, ce n'est donc plus une gestion du Parc national centré sur lui-même et les seuls enjeux de protection ; c'est une coopération avec les territoires, en prenant en compte leur activité humaine et économique. Les communes, les élus, les décideurs, perçoivent la valeur de patrimoines naturels protégés et réfléchissent aux impacts des infrastructures, des fréquentations. La Charte, c'est de dire qu'on est sur les deux pieds, qu'on gère ensemble, avec patience et pragmatisme, en avançant vers une forme de solidarité écologique. »

HAUT-VAR CIANS



Les randonnées silencieuses protègent les animaux et enchantent les marcheurs

Le Parc national du Mercantour propose une autre façon de découvrir la nature en invitant les randonneurs à cheminer sans bruit, afin de préserver la tranquillité des animaux fragiles.

Randonner dans le silence et la quiétude. De part et d'autre du col de la Cayolle, c'est le pari que le Parc national du Mercantour, en partenariat avec l'ONF, a lancé, en invitant les marcheurs à se déplacer sans bruit sur certains tronçons de sentiers afin de respecter la tranquillité des animaux les plus craintifs. Le dispositif se décline selon les particularités des espèces et des sites de reproduction, avec, au printemps, des parcours de randonnée silencieuse et des itinéraires où l'on doit rester sur le sentier, et en hiver, des zones de quiétude : les tétras-quiet et les lagos-quiet.

Les itinéraires *On reste sur le sentier* du col de la Boucharde, et les randonnées silencieuses qui suivent un linéaire de trois kilomètres à l'ombre des forêts, protègent la femelle du lagopède alpin et celle du tétras lyre, deux espèces d'oiseaux fragiles et menacées. Celles-ci nidifient en couvant discrètement à même le sol à l'abri d'une souche, d'un buisson ou d'un repli de terrain. Si un visiteur passe trop près ou parle fort, les femelles fuient en laissant les œufs ou leurs oisillons sans protection, et si le dérangement se répète, elles peuvent abandonner définitivement leur progéniture. Les zones

L'idée des zones de quiétude inspire d'autres vallées. Elle est reprise par la station de Valberg sur son domaine skiable.

Un igloo pour l'hiver

Le tétras lyre doit économiser son énergie pour survivre et ne peut se nourrir que d'aiguilles de conifères très peu énergétiques. Pour se protéger du froid et des prédateurs, il s'enfouit sous la neige, poudreuse de préférence, dans des igloos où la température reste légèrement supérieure à 0 °C. Il peut y rester la journée, voire plusieurs jours, et ne sort que pour se nourrir.

Laurent Martin-Diermont, PNM



Jacques Blanc

Témoignage

« Le Haut-Var est une vallée pionnière pour les zones de quiétude, raconte un Entraunois. Elles sont mises en place, en hiver, pour ne pas

déranger les téttras lyre qui se blottissent sous la neige pour se protéger du froid, et au printemps, pour préserver les nichées du lagopède alpin. En hiver, les pratiquants du ski de randonnée ou de la raquette y sont favorables. On longe le balisage qui est à côté du sentier sur lequel on progresse. Ces balades silencieuses sont très bien perçues. Je pratique la montagne sans bruit, je progresse sur les sentiers dans l'observation et la contemplation. En fonction des saisons,

la lumière est toujours différente. Je suis passionné de montagne. Je pratique la randonnée en toute saison. On respecte la nature, sa beauté, sa force.

Les aménagements du Parc national sont particulièrement importants du fait du réchauffement climatique. Le lagopède vit au-dessus de la limite de la forêt et cette zone se réduit sans cesse. Sur les versants nord, on observe des mélèzes jusqu'à 2 400 mètres d'altitude. En hiver, le plumage du lagopède devient tout blanc, et sans neige, il est très visible et vulnérable aux prédateurs, de même pour le lièvre variable. Toutes ces mesures mises en place par le Parc national sont faites pour maintenir un équilibre. »

Information sur les zones de quiétude à téttras lyre.



S. Roux, PNM

lagos-quiet, mises en place dès 2020 autour du col de la Cayolle, délimitent de vastes espaces de quiétude sur des secteurs importants pour la reproduction des lagopèdes alpins, fortement menacés par le développement de la fréquentation estivale. Ces zones sont matérialisées par un dispositif amovible de clôtures souples et de fanions. En hiver, le téttras lyre, qui peut passer plusieurs jours sans pouvoir se nourrir, reste à l'abri de son petit igloo construit sous la neige. Lors des passages des randonneurs en skis ou en raquettes, il jaillit de son refuge et reste perché de longues heures sur une branche. Exposé aux intempéries et aux prédateurs, il s'épuise, ce qui diminue considérablement ses chances de survie et ses aptitudes à se reproduire au printemps. Depuis 2013, le Parc national propose ainsi aux randonneurs des zones de quiétude

téttras-quiet, matérialisées par des cordes et des panneaux. « Ça marche bien, les zones sont très bien respectées par les randonneurs qui adhèrent massivement à la démarche. Les panneaux explicatifs, qui invitent et responsabilisent sans interdire, sont très appréciés, explique Jean-Noël Loireau, chef adjoint du service territorial Haut-Var et Cians. L'opération a permis de conforter la population locale de téttras lyre et de découvrir des nichées de lagopèdes alpins qui se reproduisent désormais dans des zones délaissées depuis plusieurs années. » Le Parc national, qui assure la gestion des zones, propose un programme de formation pour les accompagnateurs. « On aimerait dupliquer ce dispositif partout dans le parc, en assurant une dynamique d'animations conjointes avec les accompagnateurs. », ajoute Jean-Noël Loireau. •

VÉSUBIE



Le Parc national soutient l'écocitoyenneté des jeunes



Mirjam Neu

À Saint-Martin-Vésubie, avec le soutien du Parc national, les élèves du primaire font rimer écologie et citoyenneté à travers leur aire terrestre éducative (ATE).

Le Parc national du Mercantour compte aujourd'hui six projets d'aires terrestres éducatives, les ATE. Il s'agit d'un projet pédagogique et écocitoyen de protection de l'environnement par les jeunes. Ces zones sont gérées par des élèves de cycle 3 avec un référent technique local. On en dénombre environ 500 en France, avec un financement de l'Office français pour la biodiversité, en partenariat avec les services de l'Éducation nationale.

Sur les parcelles situées à 15 minutes à pied de l'école sur la route de Berthemont, les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire Louis-Fulconis à Saint-Martin-Vésubie, travaillent au développement durable de leur ATE. Repérage sur le cadastre, défrichage du terrain, remise en état des granges, cabanes d'observation... Le projet sera transmis aux futurs CM, comme un héritage. « L'objectif est d'amener les enfants à se mettre dans la peau d'un gestionnaire d'une zone de préservation de la biodiversité, mais le fond,

Le parc accompagne les acteurs locaux sur des projets de développement durable.

c'est un apprentissage de la citoyenneté. Ils forment un conseil avec un président, un secrétaire, et décident de tout dans la manière de gérer l'aire, avec des élections et des votes à main levée, explique Romain Lacoste, chef du service territorial du Parc national en Vésuvie. Il n'y a pas de programme préétabli ; le référent technique impulse des thématiques et les élèves sélectionnent les orientations en conseil de classe. »

Les enfants découvrent à leur manière le principe d'écocitoyenneté face au village, mais aussi la notion d'équilibre au sein d'un système complexe, en mesurant les actions et les conséquences. « Cette école du dehors est un succès, remarque Romain Lacoste, la connexion à la nature fonctionne mieux que les interventions en classe. Et sur les aires, les enfants rencontrent les gens de la commune, du parc, les professionnels pour faire des aménagements sur le terrain... » La visite d'une autre aire labellisée à Nice, permettra d'échanger avec des élèves en milieu urbain et sera financée à 80 % par le Parc national. •



Mirjam Neu

Témoignage

« Les élèves ont été soutenus par plusieurs parrains, témoigne Mirjam Neu, habitante de Saint-Martin-Vésubie

et référente ATE de l'école primaire Fulconis : Isabelle Monnin, Martine Pastorino et Thierry Ingigliardi, adjoints au maire, et Romain Lacoste, du Parc national du Mercantour. Le Parc national a joué un rôle important d'accompagnement, aussi bien dans la logistique que la réflexion et l'observation des espèces présentes sur l'aire. Les enfants se sont approprié le terrain, puis ils ont mis en place des actions de protection en impliquant

les acteurs locaux, habitants, entrepreneurs et scientifiques. Les bénévoles de l'association Les Week-ends solidaires ont aussi donné un formidable coup de pouce au défrichage initial. Apprendre à interagir avec les habitants de la vallée est un des objectifs du projet, en lien avec les apprentissages de connaissances scientifiques et les premiers pas vers d'autres réalisations : faire un atelier nichoir, une ruche, participer à la valorisation du canal d'irrigation traversant l'aire, comprendre le développement durable. Les enfants sont des écocitoyens clés pour maintenir notre patrimoine naturel. »

ROYA-BÉVÉRA



Vallauria : un héritage minier pour le Parc national du Mercantour

La mine de Vallauria, nouveau site exceptionnel de la vallée de la Roya, a ouvert ses portes en début d'été.

A Tende, aux portes du Parc national du Mercantour, la mine de Vallauria est l'un des plus grands sites miniers des Alpes du Sud. Exploitée dès le Moyen Âge pour son gisement de galène (plomb argentifère) et de blende (minerai de zinc), plus de 300 personnes y travaillent du XVIII^e au XX^e siècle. Patrimoine historique et géologique extraordinairement bien conservé, il offre, à 1 500 mètres d'altitude, une suite de vingt kilomètres de galeries, avec des salles atteignant jusqu'à sept mètres de hauteur.

En 1961, l'association Neige et Merveilles acquiert les ruines du hameau de la Minière, créé à l'époque pour faire vivre les ouvriers travaillant à la mine. « À la suite d'une restauration de grande qualité grâce aux financements du Parc national, de la région Sud et de l'Union européenne, le site est devenu remarquable, explique Cédric Brunet, chef du service territorial Roya-Bévéra du Parc national. C'est désormais un gîte pédagogique pour des séjours et des chantiers internationaux de valorisation du patrimoine, accueillant essentiellement des jeunes pour bâtir, construire des murs en pierre sèche, du pavage. » Inaugurée cet été, la mine permet désormais une visite dans les souterrains, avec un circuit illuminé et sécurisé de 900 mètres. « On a l'impression de rentrer dans les entrailles de la montagne, précise Cédric Brunet. L'envergure du site est impressionnante. Comment un tel volume de matière a pu être déplacé, juste par le travail de l'homme et les techniques de feu ? » 6 000 euros de signalétique en 2023, 8 000 euros d'étude géologique en 2024, le Parc national appuie le projet depuis quatorze ans en participant aux travaux. « Le parc ne soutient

11 500 tonnes de plomb, plus de 50 tonnes d'argent, et 21 000 tonnes de zinc.

La mine forme une suite de salles coalescentes, étendue sur une aire de plus de 150 x 30 mètres. Les auteurs du XIX^e siècle évoquent « l'aspect sombre d'une cathédrale avec ses arceaux et ses nefs ».



Michel Clément, association Neige et Merveilles

pas simplement les projets de biodiversité, il travaille également à favoriser la promotion de ce patrimoine culturel. Avec les gravures rupestres de la vallée des Merveilles, autre site extraordinaire de Tende, on a une magnifique combinaison d'attractivité entre le cœur de Parc et sa zone d'adhésion. Ces deux étendards culturels rejaillissent sur l'ensemble de la vallée de la Roya. » •

Un gîte d'étape et de séjour

Depuis soixante ans, l'association Neige et Merveilles organise des chantiers de jeunes bénévoles qui restaurent ce patrimoine pour en faire un centre d'accueil et de tourisme durable. Elle a ainsi réhabilité le site minier souterrain pour permettre sa visite et une ouverture au public.

Le gîte, ouvert à tous, peut accueillir jusqu'à 120 personnes, familles, groupes, avec un hébergement en demi-pension, des chambres de deux à quatre, des salles d'activité, un bistrot.

Le travail de restauration de la mine et du hameau illustre le soutien inconditionnel du Parc national à la préservation du patrimoine culturel local.

www.neige-merveilles.com

TINÉE



Le refuge de Longon, une réponse commune réussie

La longue réhabilitation du refuge de Longon montre comment les collectivités territoriales et le Parc national du Mercantour sont parvenus à trouver des solutions ensemble.



Situé à 2 000 mètres d'altitude sur la commune de Roure et sur le GR® 5, le refuge de Longon était à l'origine une vacherie communale, construite dans les années soixante. Il est réhabilité vingt ans plus tard avec trente-cinq couchages et une fromagerie, dont les effluents, faute de solutions techniques et de connaissances sur le milieu naturel, sont à l'époque rejetés dans la nature. Pour le rendre conforme aux normes

touristiques et aux attentes des clients en matière de confort, la commune de Roure démarre en 2016 un projet de rénovation en partenariat avec la métropole Nice-Côte d'Azur, auquel le Parc national du Mercantour s'associe en 2017.

La réhabilitation du refuge est lancée : toiture, isolation, panneaux solaires pour plus d'autonomie, réfection et aménagement de

la cuisine, mise en place de chambres confortables et de petits dortoirs de quatre à six lits, logement du gérant, réserve et salle de restauration, le tout avec du mobilier neuf, les travaux étant réalisés par une entreprise de la Roya-Bévéra.

La partie fromagerie du bâtiment est également rénovée, avec notamment la réalisation d'un logement pour l'aide berger.

La filière d'assainissement des eaux blanches, permettant de traiter les effluents de la fromagerie, est intégrée au projet. Afin de traiter le lactosérum, un polluant organique fortement chargé, ayant un fort impact sur le milieu, le Parc national propose, avec le maître d'œuvre afférent, un procédé expérimental de lombricompostage déjà testé en Vanoise et dans les Pyrénées.

Pour la mise en place de cette solution, le Parc national mobilise pour la commune le plan France Relance de l'État. Il participe aussi à l'achat du mobilier et à la finalisation des parties traite et vacherie.

La métropole Nice-Côte d'Azur, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'État, l'Europe, le Parc national, accompagnent la commune pour le financement du projet de 1,9 million d'euros. Les travaux s'échelonnent sur deux ans, avec un chantier difficile d'accès.

Cette réalisation est emblématique à plusieurs titres : permettre un accueil touristique de qualité, une réduction de la pollution, un soutien à la profession agricole avec un outil de travail plus performant, une sensibilisation du public avec des panneaux pédagogiques, et un affichage de la réglementation demandé par les gardiens du refuge pour réguler les bivouacs ou les déchets occasionnés par les touristes.

« Un projet compliqué mais possible ! conclut Boris Opolka, chef du service territorial de la Tinée, grâce à un esprit de partenariat entre la commune, la métropole et le Parc national, ainsi qu'une volonté de chercher ensemble des solutions. » •

Une adhésion en question : Isola

Lors de la campagne d'adhésion 2014, la commune d'Isola, dans la vallée de la Tinée, n'avait pas souhaité adhérer à la Charte du Parc national. Depuis 2020, les échanges réguliers avec la mairie ont permis d'informer les habitants de la commune. Les réunions publiques ont suscité beaucoup d'intérêt, et une adresse e-mail ouverte aux habitants leur permet de poser toutes leurs questions, et au Parc national d'y répondre par écrit le plus clairement possible. À la suite de ces mois d'échanges et d'informations, le conseil municipal d'Isola décidera en 2024 d'adhérer ou non à la Charte et à ses valeurs. « La réglementation reste la même, que l'on adhère ou pas, explique Boris Opolka, chef du service territorial de la Tinée. Mais le parc apporte un appui et des conseils aux projets lorsque les communes adhérentes le souhaitent. Il est présent au travers d'animations estivales, d'interventions dans les deux écoles du territoire communal, de partenariats avec l'office du tourisme, et il peut apporter des dotations diverses sur des projets ponctuels coconstruits avec le Parc national. »



B. Opolka / PNNM

Les travaux s'échelonnent sur deux ans, avec un chantier difficile d'accès.



Patrick Arsan, PNNM



2012-2024

La Charte du parc, évaluée après douze ans

En 2023, mesurant le chemin parcouru, les parties prenantes de la Charte du Parc national lancent l'évaluation de tous les projets qu'elle a permis de mettre en place depuis douze ans.

Le Mercantour est organisé autour d'un cœur de parc, zone protégée et réglementée, encerclée par une aire optimale d'adhésion périphérique. Le cœur du Parc national est de 679 km². Cet espace naturel exceptionnel, que les visiteurs doivent respecter, est soumis à une réglementation stricte particulière qui le protège des impacts des activités humaines. Autour de ce cœur, une aire optimale d'adhésion a été définie, dans laquelle 28 communes ont été invitées à s'engager avec le parc dans un projet de territoire pour y promouvoir un développement conciliant économie et environnement.

Ce projet a pris la forme en 2012 d'une Charte adoptée pour 15 ans. « La Charte est une main tendue par le parc aux communes pour partager des orientations de développement durable et travailler ensemble », rappelle Aline Comeau, directrice du Parc national du Mercantour. Il ne s'agit pas de définir une nouvelle réglementation. Adhérer ou pas à la Charte ne change rien quant à la réglementation en cœur qui reste la même.

À ce jour, 23 communes (sur 28) ont fait le choix d'adhérer à la Charte, représentant « l'aire d'adhésion » du parc, soit 1 122 km², et rassemblant 20 600 résidents permanents.

Douze ans après, c'est l'heure d'un premier bilan du chemin parcouru. Un travail d'éva-

luation a été engagé en 2023 avec les communes, qui s'achèvera en juin 2024.

Cette analyse, opérée avec tous les signataires de la charte, évalue les actions menées depuis 2012 et permettra d'identifier les mesures à mettre en place pour améliorer sa mise en œuvre.

Les partenaires institutionnels et les habitants des vallées sont consultés à travers des enquêtes et des questionnaires sur la réalisation des objectifs, le renforcement des synergies entre les différents acteurs, ou encore l'efficacité des moyens mobilisés (humains, financiers, organisationnels) au regard des enjeux.

Les premiers retours montrent, par exemple, des marges de progrès dans le domaine de l'artisanat durable. •

En 2020, **70 %** des enquêtes métropolitaines déclarent savoir ce qu'est un parc national. **55 %** des personnes enquêtées peuvent citer spontanément le nom d'un parc national.

Actuellement, sur les 28 communes du territoire du Parc national du Mercantour, vingt-trois sont déjà adhérentes à la charte.

Vous avez une question, une suggestion, une idée à proposer dans le cadre de cette démarche d'évaluation ?
Écrivez à : evaluation-charte@mercantour-parcnational.fr





Juppéaux Emmanuel - PNM

Adhérer à la Charte : un scénario gagnant-gagnant

L'adhésion à la Charte présente de nombreux intérêts, techniques et financiers.

L'éventail des projets développés dans le cadre de la Charte est très large. Il concerne la protection, la réhabilitation et la valorisation des richesses patrimoniales, qu'elles soient naturelles, paysagères ou culturelles. Mais aussi, la sensibilisation à l'environnement du grand public et du public scolaire à travers des animations et des manifestations, des infrastructures d'accueil, ou l'octroi du label Esprit parc national participant au rayonnement des valeurs du parc.

Le Parc national apporte ainsi aux communes adhérentes de nombreuses opportunités, à la fois financières et techniques. Il apporte son soutien technique et des subventions aux projets des communes et des associations du territoire (environ 250 000 euros par an) ainsi que la visibilité qu'offre aux entrepreneurs le label Esprit parc national. « Quand on concilie économie et environnement, on cherche des scénarios gagnant-gagnant », souligne Aline Comeau, directrice du Parc national du Mercantour. Pour les petites communes rurales aux ressources et aux effectifs limités, l'ingénierie du Parc national et le savoir-faire de ses agents peuvent être déterminants dans l'obtention de certains financements, comme des fonds européens que le parc sait mobiliser. Celui-ci

Nous avons des agents sur le terrain, une dizaine dans chaque vallée.

apporte également un support technique important, lors de la mise en œuvre de projets aussi variés que l'enfouissement de lignes ou l'assainissement des eaux des refuges, la création de sentiers de découverte ou le financement de voyages scolaires sur un site. « Nous avons des agents sur le terrain, une dizaine dans chaque vallée. C'est un des rares acteurs publics encore très ancré dans les territoires », ajoute Aline Comeau.

Chaque vallée du Mercantour offre l'illustration de projets menés en accord avec le Parc national, rendus possibles par l'adhésion des communes à la Charte. •

Que veut dire « parc national » ?

Un parc national est un territoire dont la richesse biologique, la beauté paysagère, l'intérêt culturel et le caractère historiquement préservé justifient une protection particulière. Celle-ci doit garantir la pérennité de ce patrimoine exceptionnel. L'appellation « parc national » est reconnue dans le monde entier comme le plus haut niveau de qualité et de protection des espaces naturels remarquables. Le caractère unique du territoire du Mercantour, à la frontière entre la France et l'Italie, a justifié son classement comme parc national le 18 août 1979. En France, il existe aujourd'hui onze parcs nationaux qui représentent par leurs périmètres, près de 8 % du territoire (plus de cinq millions d'hectares), et qui jouissent d'une valeur symbolique très forte auprès de tous les publics. Rattachés à l'Office français de la biodiversité, ils attirent chaque année plus de dix millions de visiteurs.

LA RICE un projet transversal emblématique pour le Parc national

La Rice est un projet déterminant mené par le Parc national et les communes sur la réduction des pollutions lumineuses et la préservation d'une qualité de ciel. Illustrant l'esprit de la Charte du parc, ce projet bénéficie à la fois à l'économie, à l'environnement et à la santé.







LA RICE Réserve internationale de ciel étoilé

La pollution lumineuse et la biodiversité nocturne sont des sujets qui concernent toutes les vallées du Parc national. Projet emblématique par son originalité et ses excellents résultats, la Rice séduit de plus en plus de communes. Elle en concerne déjà dix sur les vingt-huit du parc.

Quel est l'intérêt d'avoir un beau ciel étoilé ? Quelles sont les économies qui peuvent être engendrées par un éclairage public mieux maîtrisé ? Quels sont les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité ? C'est en suscitant le débat autour de ces questions que le président du Parc national, Charles Ange Ginésy, lance en 2016 avec la communauté de communes Alpes d'Azur et le parc naturel

régional des Préalpes d'Azur, une candidature conjointe pour l'obtention du label Réserve internationale de ciel étoilé.

« Dès cette époque, les équipes du Parc national se sont mobilisées pour accompagner les communes prêtes à s'engager dans une rénovation vertueuse de leur éclairage, explique Julie Rey, chargée de mission Rice au Parc national du Mercantour. Aujourd'hui, nous



aturpaulfoto.com

sommes interpellés par les communes du Parc national qui ne sont pas dans la Rice pour engager son extension.»

Très impliqué depuis la genèse du projet, le parc, dont l'une des missions est de préserver le patrimoine nocturne, offre un accompagnement technique important auprès des communes pour la rénovation de l'éclairage public selon des critères précis : lampadaires, couleurs, orientations des flux, zones à éclairer, plages horaires... Les économies pour les communes sont significatives : « Diminuer de moitié la durée de l'éclairage en éteignant en milieu de nuit a des effets directs sur les budgets, car l'éclairage public représente 20 à 40 % du budget énergétique d'une commune », explique Xavier Fribourg, chef du service territorial Ubaye-Verdon, une des vallées actuellement dans la Rice.

Une économie de niche en plein essor

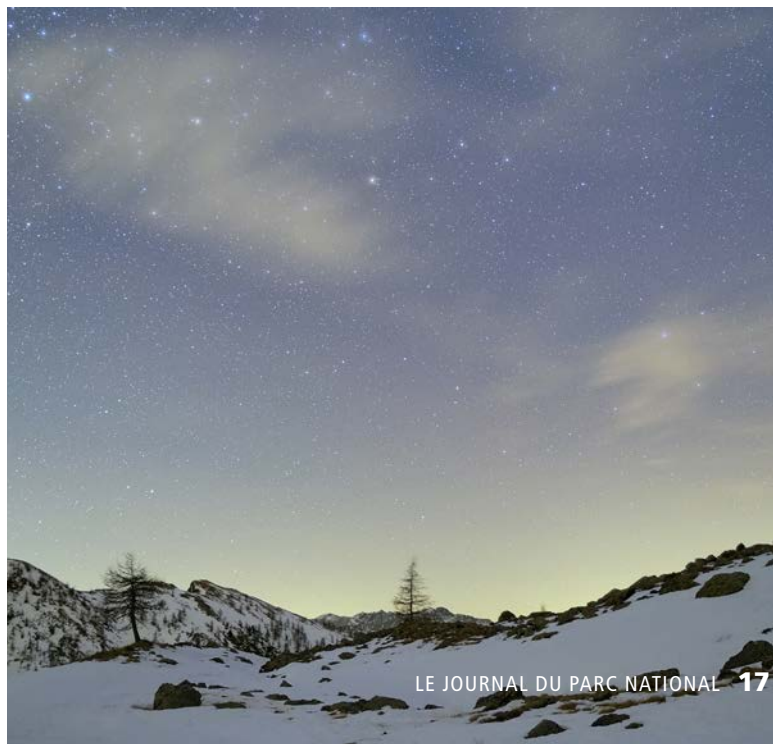
Depuis deux ans et demi, outre des rendez-vous annuels tels que les Journées de la Rice, des actions de sensibilisation sont menées auprès des habitants, visiteurs et publics scolaires du territoire labellisé, autour de la magie du ciel étoilé et de la biodiversité nocturne : soirées d'astronomie, randonnées, conférences sur les animaux nocturnes, les

rythmes circadiens, les bénéfiques pour la santé humaine. Les agents du Parc national réalisent ces animations selon leur spécialité, et font appel, au besoin, à d'autres spécialistes. Le Parc national organise aussi des formations en astronomie et en biodiversité nocturne auprès des socioprofessionnels locaux, accompagnateurs en montagne ou animateurs en centre de loisirs, afin d'acquérir de nouvelles compétences. Une autre forme d'écotourisme « nocturne » ou « astronomique » apparaît ainsi, un tourisme de niche qui génère une petite économie avec un nombre croissant de prestataires privés, travaillant autour de la valorisation du ciel.

Espèces nocturnes ou crépusculaires

Un tiers des vertébrés et deux tiers des invertébrés sont nocturnes, ou du moins crépusculaires. La pollution lumineuse impacte toutes les espèces de nombreuses façons : désorientation, attraction, répulsion, collision, perturbation des migrations, de la reproduction, modification de l'alternance jour/nuit...

L'éclairage public représente 20 à 40 % du budget énergétique d'une commune.



aturpaulfoto.com

Un projet triplement vertueux pour le Parc national et les communes

Une fois les réserves et les inquiétudes levées au sujet de l'insécurité ou de l'accidentologie, le projet est très consensuel. « En peu d'années, ça a très bien pris. Ce sont peu d'ennuis et de désagréments pour les habitants. Les animations suscitent une attractivité énorme. Les retours sont très positifs », dit Xavier Fribourg.

« Réenchanter la nuit, c'est aussi accepter le noir. Les gens sont mûrs, très intéressés. Ils sont conscients d'être dans un endroit unique. Il y a une fierté d'avoir un ciel exceptionnel. L'accès aux étoiles, c'est devenu un privilège sur la planète », confirme Julie Rey. Dans la Rice Alpes Azur Mercantour en 2022, plus de la moitié des communes se

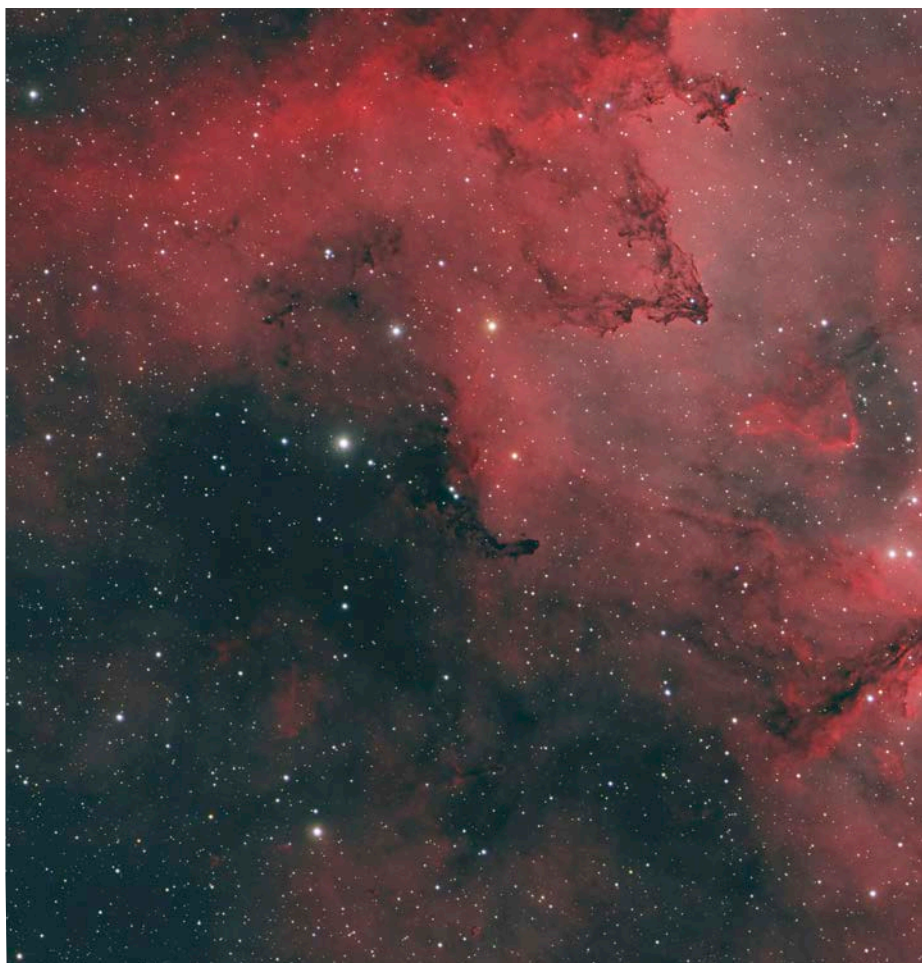
Réenchanter la nuit, c'est aussi accepter le noir.

sont engagées dans la rénovation de leur parc d'éclairage public. À Valberg, une maison de l'environnement et de l'observation sur le thème de l'astronomie ouvrira fin 2025, et un centre astronomique sera inauguré au printemps à Barcelonnette, avec pour objectif la découverte du ciel et de la biodiversité nocturnes. Le Parc national suit et finance ces programmes, et travaille à l'extension du périmètre de la Rice en Tinée, Vésubie et Roya.

« Le projet Rice illustre le travail et le rôle du Parc national, qui est un outil financier et technique pour les habitants qui veulent défendre et valoriser le patrimoine de leur territoire. Ce sont eux les premiers destinataires et bénéficiaires des projets », rappelle Xavier Fribourg. •

Quelques chiffres

- Plus de 3 000 étoiles visibles en zone cœur de Rice
- De 300 à 3 000 mètres d'altitude
- Jusqu'à 25 espèces de chiroptères protégées sur la trentaine existante en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un territoire de près de 2 300 kilomètres carrés, avec 75 communes, 21 530 points lumineux, 6 hauts lieux de l'astronomie professionnelle et amateur



75 communes composent le territoire actuel de la Rice. Il s'étend de Grasse à l'Ubaye et sur deux départements (04 et 06). Dix communes du Mercantour sont concernées par ce label en Ubaye/ Haut-Verdon et en Haut-Var/Cians. 12 nouvelles communes souhaitent rejoindre l'aventure.



photographe : Fabien Dal Vecchio

L'amas ouvert d'étoiles Melotte 15, dans la nébuleuse du Cœur, situé dans la constellation de Cassiopée.



Arcely Mathieu

La volonté du président du Parc national

Charles Ange Ginésy, président du département des Alpes-Maritimes, du Parc national du Mercantour, et initiateur de la Rice, s'engage à accompagner les communes. Il a comme ambition de positionner la Rice Alpes Azur Mercantour parmi les plus beaux lieux d'observation du ciel étoilé au monde : « Notre Rice s'étend sur 2300 km² et 75 communes réparties sur les Alpes-Maritimes et les Alpes de Haute-Provence. Notre objectif : protéger la biodiversité et économiser l'énergie, avec l'ambition de rénover 50 % de l'éclairage public à horizon 2025. À mi-parcours, près de 25 % de l'éclairage a déjà été rénové. »



photographe : Fabien Dal Vecchio

Le gypaète barbu

Le gypaète barbu fait partie du groupe des vautours. Avec 2 m 80 d'envergure, c'est l'un des plus grands oiseaux d'Europe.



Ancely Mathieu

Les 1^{er} et 2 juillet 2023, le parc a célébré le 30^e anniversaire de la réintroduction du gypaète barbu dans la massif franco-italien Argentera-Mercantour, d'où il avait complètement disparu. Le prince Albert II de Monaco a salué les efforts de tous les partenaires impliqués depuis trente ans, dont un réseau actif de bénévoles autour du Parc national. L'action a bénéficié du soutien financier de la principauté de Monaco et de l'Europe, et a été couronnée de succès avec plus de 25 gypaètons nés sur le Mercantour.



« Contrairement à l'aigle, le bec et les serres du gypaète ne sont pas assez puissants pour attaquer des proies, explique François Breton, garde-moniteur au Parc national du Mercantour. Il mange donc des animaux morts.

À chacun sa niche alimentaire, les différents vautours consomment une partie différente du cadavre, ce qui leur permet de cohabiter sans se faire de concurrence. Les vautours fauves, qui se repèrent à la vue et non à l'odorat, comme les condors américains, découpent la peau grâce à leur bec coupant et mangent les parties molles et les viscères. Le vautour moine se contente des tendons et de la peau. Le gypaète, quant à lui, se nourrit à 80 % d'os, notamment ceux des pattes d'ongulés, chamois ou moutons. Il les ingère en entier et les digère avec son estomac acide, ne rejetant que la kératine des onglons. Appelé aussi le casseur d'os, il laisse tomber du ciel les os les plus gros tels que les omoplates, puis les avale par morceaux, parfois de 30 cm. Il se perche ensuite pour les digérer tranquillement. Entre toutes ces espèces de rapaces, le cycle d'équarrissage naturel est donc complet.

Un couple de gypaètes est présent toute l'année sur un vaste territoire de 150 km², qu'il

parcourt à la recherche de cadavres. Il fait preuve d'une grande finesse de vol et niche dans des falaises, à l'abri des perturbations. La femelle pond en plein hiver, entre janvier et mars, parfois sur des faces nord, jusqu'à 3 000 mètres d'altitude. Le mâle et la femelle se relaient durant 54 jours pour couvrir un ou deux œufs, qui peuvent facilement geler si les adultes sont dérangés. Comme chez d'autres rapaces qui pratiquent le caïnisme, le plus vigoureux des poussins tue l'autre, et, si tout va bien, l'unique jeune sera élevé patiemment pendant 120 jours.

Entre la parade et l'émancipation du jeune, le gypaète consacre donc près de dix mois à sa reproduction. Il n'atteint son âge adulte qu'au bout de six ans, et un jeune fait de grands déplacements dans le massif alpin durant ces années. Les jeunes ont un plumage noir, tandis que chez l'adulte, la tête et le poitrail sont blancs, et les ailes grises.

Autre originalité, une barbichette de plumes sous le bec et un cercle rouge autour de l'oeil, plus ou moins intense, lui permettant de communiquer son état de stress à ses congénères. Il colore d'une belle teinte orangée son poitrail dans des sources boueuses, signature singulière de ce bel animal qui ne laisse pas indifférent le public. » •

LA FAUNE

du Parc national en hiver émerveille et fascine



Blanc Jacques

Le lagopède

Espèce très mimétique, les lagopèdes deviennent blancs en hiver. Sur la roche ou la végétation, les femelles sont à peine discernables. Leur logique est de nicher au sol et de rester sans bouger lorsqu'ils sont menacés, une manière de se protéger étonnante. Seuls les renards, les sangliers et les chiens les sentent. Le mimétisme des lagopèdes est lié à la luminosité. Comme le lièvre variable, cette capacité à changer de couleur de pelage n'est plus un avantage évolutif avec le changement climatique et la disparition des neiges, qui rendent ces animaux plus repérables.



L'hermine et le renard

Le champ d'habitat de l'hermine, qui change de pelage l'hiver, est plus large que la montagne, tout comme le renard, bien présent dans le Parc national. Ce dernier, avec son pelage roux fourni et tout gonflé, est particulièrement beau en hiver.

Le lièvre variable

Le lièvre variable est tout petit, très difficile à apercevoir. Son pelage et ses pattes sont différents de son cousin le lièvre brun. Il est sensible au changement climatique. Si la neige est insuffisante, il devient très visible pour ses prédateurs, le renard et l'aigle royal.



Illustrations de Quentin Dubourg

.....
**Ils vivent dans
des conditions
où chaque calorie
compte.**



Le bouquetin et le chamois

Le bouquetin peut vivre dans des conditions particulièrement difficiles, avec rafales, bourrasques glacées... Il s'accroche aux parois et se déplace dans des endroits inaccessibles, avec ses sabots qui sont comme des petits chaussons d'escalade. Il mange des lichens et s'alimente encore plus pauvrement que le chamois, qui cherche des conditions plus ou moins favorables sur des crêtes déneigées par le vent.

Le saviez-vous ?

Les pattes des espèces arctico-alpines sont particulièrement bien adaptées aux déplacements sur la neige : de véritables raquettes pour le lièvre variable, des pattes munies de mini-crampons chez le lagopède et le tétras lyre, avec des plumes doublées qui emprisonnent une couche d'air, principe de la dou-doune !



Les bons gestes

« La capacité de résistance de toutes ces espèces à des conditions très dures est inimaginable, souligne Nathalie Siefert, chef de service connaissance et gestion des patrimoines du Parc national du Mercantour. Ce qui est beau, c'est leur adaptation. C'est bluffant qu'ils réussissent à vivre, mais ils le font sur un fil, dans un milieu très dur en hiver, très spécifique, dont ils connaissent les règles. Ce ne sont pas des espèces malléables, qui s'adaptent à tout. Elles sont plus vulnérables que celles vivant dans des milieux moins difficiles. Chaque fois qu'on dérange un de ces animaux, qu'on le fait fuir, il y a un impact. Ils vivent dans des conditions où chaque calorie compte, une énergie qu'ils doivent consommer pour leur survie.

Il est donc important de ne pas les déranger dans leur espace. C'est la responsabilité de chacun. Est-ce que mes loisirs, mes sports d'hiver, justifient de passer en plein cœur d'une zone d'hivernage ? Les impacts sont terribles, car les conditions en hiver sont extrêmes. Je laisse ma place à l'animal. Tout n'est pas le terrain de jeu exclusif de l'homme. »



Vinaj Jean-Charles

Le tétras lyre

Comme la plupart des espèces, tous ces animaux vivent l'hiver sur les réserves qu'ils ont accumulées à la belle saison. Le tétras lyre, qui vit dans des conditions très dures à l'abri de son petit igloo construit dans la poudreuse, ne sort que pour grappiller quelques aiguilles de pin. Il a besoin de la neige qui isole son nid du froid extérieur.



Un mot sur...

La tempête *Aline*

20 octobre 2023

La tempête *Aline* a dévasté des secteurs du Parc national du Mercantour, trois ans après la tempête *Alex*. Les vents violents et les 200 mm d'eau tombés ont à nouveau coupé des accès et causé de lourds dégâts aux infrastructures.

En solidarité avec les habitants des communes touchées, le Parc national du Mercantour a apporté son soutien. Ses agents se sont mobilisés pour aider puis pour autoriser très rapidement les travaux nécessitant d'être réalisés dans l'urgence. Des prospections ont été faites sur les sentiers de randonnée du Mercantour afin de répertorier les dégâts et de planifier les travaux à venir. Le Parc national contribue ainsi à rétablir les accès, les infrastructures, tout en mettant la résilience au cœur des préconisations.

L'augmentation de la fréquence d'événements climatiques majeurs nous oblige à prendre en compte la mobilité des rivières et des sédiments dans la manière de penser les infrastructures et à prioriser les interventions en associant l'ensemble des partenaires à ces choix (collectivités, usagers, socioprofessionnels, scientifiques...).